Au fil de l'eau au milieu des ruines de l'Exposition

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le pavillon allemand qui fut, on peut bien l'avouer sans parti pris, une des créations les mieux réussies, les plus impressionnantes de l'Exposition de l'an dernier, s'amenuise de jour en jour. aura complètement disparu dans quelques semaines. Il n'est plus qu'une sorte de grand échafaudage sans signification. Le pavillon de l'U. R. S. S. est mieux conservé. Si les deux géants en papier d'argent qui couraient sur son faite se sont évanouis, une grande façade vide se dresse encore au pied de la colline de Chaillot.

Le nouveau palais édifié sur l'emplacement du Trocadéro sera, avec le pont d'Iéna, le passage souterrain du quai de Tokio, les jardins en bordure de Seine, les terrasses recouvrant la ligne des Invalides, le musée des Arts modernes et, peut-être, le palais de la Découverte, un témoin durable de l'Exposition. Autour des bassins, remplaçant les cascatelles d'antan, où les animaux de bronze de Barye et de Frémiet montaient la garde, des groupes sculpturaux sont mis en place. Dans l'ensemble, ce coin de Paris ne manquera pas de grandeur et ne fera pas regretter l'ancien Trocadéro si justement critiqué et qui, pourtant, au terme de son existence, avait trouvé quelques défenseurs. Mais pourquoi faut-il que les nouveaux bassins soient enterrés, cachent aux regards leurs trésors d'eau vive ? Erreur esthétique que n'eussent pas commise les grands dessinateurs de nos jardins à la française.

Sur la rive gauche, après le pavillon tchécoslovaque, dont le corset de métal, encore intact, brille au soleil printanier comme une grande armure d'argent, voici les pavillons régionaux. Ici, c'est une ville entière qui est encore debout, défiant le pic, semblant dire, comme la *Jeune Captive* : « Je ne veux pas mourir encore ! » La tour du pavillon Picardie-Flandre-Artois dresse, intacts, vers le ciel, ses toits bulbeux et ses clochetons. Les pierres de granit du pavillon breton se reflètent dans la Seine ; le pays basque se rappelle encore à notre attention ; les blanches bâtisses de la Côte d'Azur sont fort endommagées déjà ; quant à la Corse, un cataclysme l'a fait disparaitre dans les eaux de la Seine. Quatre pilotis sont ses seuls vestiges. Et le pont de Passy lui-même, avec lequel elle faisait corps, a été dépouillé de son décor méditerranéen, rendu à sa destination strictement utilitaire.

Et voici l'Ile des Cygnes qui nous offre une réalité contrastant avec son nom poétique. Là où s'élevaient les monuments de la France d'outre-mer, on ne voit plus que plâtras, chantiers et palissades. Les minarets, les terrasses, les pagodes jonchent le sol comme anéantis par un tremblement de terre. L'exotisme a disparu. C'est à peine si les murailles crénelées de la section algérienne, qui n'ont pas encore été abattues, donnent une impression coloniale. Il ne subsiste plus qu'un modeste ilot sur lequel la Seine déchire paresseusement sa robe verdâtre. L'Exposition n'est plus. Nous avons terminé un voyage bien court et qui, pourtant, nous a conduit d'une année à l'autre. Cette Exposition a été diversement appréciée. C'est égal ! On ne la voit pas s'abaisser lentement vers les eaux du fleuve, comme une nouvelle ville d'Ys, sans en éprouver de la mélancolie.

Lenteurs administratives

Les travaux de démolition devraient être terminés le 25 mai, les entreprises chargées de l'élévation des pavillons s'étant engagées, à la première soumission, à démolir elles-mêmes en quatre mois. Or, l'ordre de démolition a été donné le 25 janvier. Mais quatre mois ne suffiront pas à la tâche. Les responsabilités des entreprises ne sont d'ailleurs pas seules en cause, l'administration ayant retardé les travaux pour statuer sur le sort de certaines sections, par exemple, le centre régional qui n'impose d'ailleurs aucune gêne à la circulation parisienne. Les pouvoirs publics ont donné l'exemple de la lenteur puisqu'on n'a pas encore touché à la porte monumentale et aux passerelles en bois de la place de l'Alma, qui appartiennent au ministère de l'Agriculture. Fort heureusement, toutes les voies occupées par l'Exposition ont été rendues à la circulation, à partir du 27 décembre, à l'exception du Cours-la-Reine et du cours Albert-Ier.

Quant au Quai d'Orsay et à l'esplanade des Invalides, ils seront remis en état pour l'arrivée des souverains britanniques, le 28 juin prochain. C'est bien le moins que Paris, pour accueillir ses augustes visiteurs, ait terminé sa toilette.

SAINT-ALBAN.

M. Hoover préconise un renversement complet de la politique américaine

Il réclame l'abandon de l'inflation et des grandes dépenses fédérales

Oklahoma City, 6 mai. — L'ancien président Hoover, prenant la parole au cours d'une réunion des républicains de l'Etat d'Oklahoma, a tracé les grandes lignes de son nouveau programme.

Il a préconisé :

1° L'abandon de l'inflation et des grandes dépenses fédérales ;

2° La révision du système des impôts ;

3° La réduction d'un tiers du secours aux chômeurs au moyen de la décentralisation de l'organisme de distribution des secours ;

4° L'équilibre du budget ;

5° L'égalité des droits des patrons et des ouvriers devant le bureau du travail;

6° La suppression de la diffamation dans le monde des affaires, et la suppression de la haine des classes.

M. HITLER A ROME

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les milieux allemands se bornent à répéter que l'Allemagne ne demande pas la conclusion d'un accord militaire et que les conversations suivies entre les deux états-majors suffisent pour compléter, sur le plan militaire, les effets politiques de l'axe Berlin-Rome.

Une parade militaire sur la voie du Triomphe

Rome, 6 mai. — Trente mille hommes ont défilé vendredi matin sur la Voie du Triomphe, devant le Führer, le Roi et le Duce. Le défilé a été précédé d'une revue des troupes rangées le long des avenues environnant le Colisée.

Celle-ci terminée, le Roi, le Führer et le Duce, acclamés par la foule et salués par les hymnes des deux pays ont pris place dans une tribune, d'où ils ont assisté au défilé ouvert par des ballilas et des jeunes filles fascistes.

Venaient ensuite les légions de travailleurs en tenue de toile bleu clair, la pelle sur l'épaule, puis, marchant au « pas romain », des avant-guardistes de quatorze à dix-huit ans, des jeunes fascistes de dix-huit à vingt et un ans, les élèves des académies militaires, des carabiniers, des grenadiers, les mousquetaires du Duce, les légions de la milice fasciste.

Les chasseurs alpins, les regiments d'artillerie de montagne, d'infanterie, de marine, d'aviation, qui suivaient, marchaient au pas cadencé normal.

Des détachements de jeunes prémilitaires marins, attelés à des canons de débarquement, ont procédé devant la tribune royale à des exercices rapides de mise en batterie.

Enfin, ont défilé des chars de combat, des formations du génie et du service chimique de l'armée, l'artillerie motorisée, les bersagliers, des dragons, carabiniers, spahis, savaris et zaptié libyens.

La reine et les princesses qui avaient assisté à cette parade militaire, ont quitté la tribune royale aussitôt après la fin du défilé. Le roi et le führer ont pris place dans une automobile qui les a conduits au Quirinal, parmi les applaudissements chaleureux de la foule pendant que le Duce quittait seul la tribune pour rentrer au Palais de Venise.

Puis un déjeuner a été servi chez les souverains italiens.

M. Hitler, accompagné de M. Mussolini et des ministres italiens et allemands a visité, l'après-midi, l'exposition du siècle d'Auguste.

Le Pape aurait interdit aux établissements religieux de Rome d'arborer le drapeau à croix gammée

Rome, 6 mai. — Le correspondant particulier de « Figaro » près le Saint-Siège téléphone ce qui suit :

« Le mécontentement croit de jour en jour dans les milieux ecclésiastiques romains. La parade hitlérienne a le don d'exaspérer la sensibilité catholique. On souligne l'inconvenance, au cœur de la catholicité, de ce déluge de croix gammées, symboles du néo-paganisme, solennellement condamnée par l' « Encyclique Mit Brenneder Sorge ». Et l'attitude arrogante d'Hitler, ignorant le Pape avec une affection soulignée en venant à Rome, met l'exaspération à son comble. On voit le défi.

« Le Vatican ne pouvait pas ne pas réagir. Déjà le Saint Père s'en est plaint amèrement, en termes non voilés.

« Il vient maintenant de faire interdire aux établissements religieux de Rome d'arborer le drapeau à croix gammée ».

Une vieille Américaine accuse son fils, emprisonné avec elle, de quatre assassinats

Washington, 6 mai. — Mary Eleanor Smith, âgée de 75 ans, et son fils Earl Mayer, accusés en 1928 d'avoir assassiné un jeune lieutenant de vaisseau, étaient condamnés à cette époque, la première à dix ans de prison et le second à l'emprisonnement à vie. Or, voici que sur le point de quitter le pénitencier de Walla-Walla, Mary Smith a déclaré que son fils avait tué, outre le jeune lieutenant, deux hommes et une femme.

« J'ai décidé de libérer ma conscience, a-t-elle déclaré au directeur de la prison ; c'est mon fils qui a tué le lieutenant James Bassett ; l'ayant attiré dans notre villa sous prétexte de lui acheter sa voiture, il l'assomma d'un seul coup de matraque. Il dépeça ensuite le corps à l'aide d'un gros couteau de cuisine et d'une scie, après l'avoir mis dans la baignoire. Le sang fut répandu à l'endroit où poussaient nos vignes. Nous transportâmes ensuite les restes du lieutenant dans une forêt où nous les enfouîmes.

« J'ajoute que mon fils a tué de la même façon trois autres personnes portées comme disparues. »

On ne sait pas encore si les deux assassins pourront être poursuivis, puisque la question de l'assassinat fut posée au jury lors du premier jugement et que la réponse négative du jury constitue un fait acquis.

Le trésorier d'un syndicat de Belfort disparaît en laissant un déficit de 60.000 francs

Belfort, 6 mai. — M. Bordier, trésorier du Syndicat des métaux ayant disparu ces jours derniers, sa comptabilité a été vérifiée. Un déficit de 60.000 francs ayant été découvert, un mandat d'amener a été lancé.

Le congrès de la Fédération des cheminots de France

Paris, 6 mai. — Le 18e congrès de la Fédération des cheminots de France (Confédération française des travailleurs chrétiens), s'est ouvert vendredi après-midi, salle de la Maison du peuple français, 42, rue Hermel, en présence de nombreux délégués venus de tous les réseaux.

— Sous la présidence du cardinal Verdier, un triduum solennel a commencé vendredi dans l'église Saint-Denis de la Chapelle où sainte Jeanne d'Arc alla prier la veille du jour où elle fut blessée et faite prisonnière.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

a adopté : le projet de réorganisation des services de l'hygiène et de la santé publique ; le projet de coordination du rail et de la route ; le budget relatif au chômage et une augmentation de 0 fr. 50 par jour des allocations payées aux chômeurs.

L'E.L.R.T. EST AUTORISEE A RELEVER SES TARIFS

A 10 h. 45, M. J.-B. Lebas, qu'entourent au bureau, M. Fernand Carles, préfet, et M. Ch. Saint-Venant, secrétaire de séance, prend place au fauteuil. Il donne la parole à M. Bailly qui rapporte les conclusions favorables du 1er bureau, concernant une série de vœux qui sont adoptés, tels que le relèvement de 10 à 15.000 francs du minimum de base des salaires assujettis à l'impôt sur le revenu, la retraite de certains employés communaux, etc...

Quelques projets de travaux

Retenons qu'au sujet d'un projet de constructions de casernes dans différentes places du Nord, la commission des finances, par l'organe de M. Couteaux, a amené l'assemblée à voter les conclusions du rapport préfectoral, et qui tendent, dans leur troisième partie, à faire exécuter les quelque 50 millions de travaux par les soins du génie militaire.

Des réparations sont décidées à divers monuments et hôtels publics du département, et le Conseil vote, enfin, un crédit de 100.000 francs, prélevé sur le fonds des jeux, et destiné à l'achat d'un terrain, rue Armand-Carrel, sur lequel sera édifié le futur hôtel des archives du département.

Une requête du Syndicat des artisans et petits commerçants

Une protestation du Syndicat des petits commerçants et artisans du Nord, était parvenue au bureau, concernant la taxe sur la valeur locative des immeubles à usage industriel ou commercial, votée au cours de la dernière session.

L'assemblée décide de répondre, sur la proposition de M. Couteaux, que, toutes choses égales d'ailleurs, la situation dénoncée par cet organisme est moins grave que celle qui existerait si l'ancienne politique des emprunts avait été poursuivie.

La caisse intercommunale des retraites

Une modification est ensuite votée au règlement de la Caisse intercommunale des retraites. Cette modification porte sur l'attribution d'une indemnité de vie chère de 720 fr. qui sera attribuée à tout fonctionnaire municipal retraité des communes du département.

Un débat s'institue, auquel prennent part MM. des Rotours, Guilleman, Couteaux, et finalement M Lebas qui apporte les conclusions pratiques.

Ce débat est suivi d'un rapport du Dr Cordonnier qui demande, au nom du IIe bureau, que les analyses, ci-devant gratuites, effectuées par l'Institut Pasteur, de Lille, soient dorénavant payantes. Cette mesure est destinée à combler le déficit de cet établissement en faveur duquel une discussion animée, et plusieurs interventions se développent.

Finalement, on décide, en attendant mieux, et après les explications de M. Couteaux, de réclamer une aide de l'Etat, en faveur de cette institution si nécessaire.

La réorganisation des services de protection de la santé publique

M. le docteur Cordonnier lit ensuite un volumineux rapport, très documenté, sur la question de la réorganisation des services de l'hygiène et de la santé publique dans le département.

Nous en avons indiqué les grandes lignes, en résumant, avant l'ouverture de la présente, le rapport préfectoral.

Voici ce qui a été décidé par l'assemblée, d'après les conclusions du rapporteur:

Un essai sera tenté, qui formera trois secteurs sanitaires ayant chacun, à leur tête, un inspecteur départemental adjoint à l'inspecteur départemental responsable. Ces secteurs sanitaires correspondront à la Flandre maritime, à la région minière et de Valenciennes, à la région agricole du Cambrésis.

Les attributions de ces inspecteurs en matière d'hygiène seront des plus étendues. Rien de ce qui concerne la protection de la santé publique n'échappera à leur compétence.

On espère, qu'après ces essais, il sera possible d'étendre progressivement l'organisation et de mettre au point un organisme coordonné susceptible d'englober tout le département.

Les tarifs de l'E.L.R.T.

Le Conseil général a, enfin autorisé la Compagnie des tramways de l'E.L.R.T. à augmenter ses tarifs. Cette augmentation maximum, à insérer dans un nouvel avenant « d'application ultérieure éventuelle », sera limitée à 10 %.

La même compagnie est autorisée à réaliser par l'intermédiaire du département, un emprunt de 10 millions de fr., dont les frais seront à sa charge.

La commission départementale reçoit de l'assemblée mandat de réaliser cette opération en temps opportun.

La séance est ensuite levée. Il est midi trente.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Prévue pour 15 h., la séance de vendredi après-midi ne s'ouvre qu'à 16 h. 10, les discussions à la commission des Finances s'étant prolongées.

M. Lebas, qui assiste M. Laurent, secrétaire de séance, passe aussitôt la parole au rapporteur du 4e bureau, M. Goniaux.

La coordination du rail et de la route dans le sud et le nord du département

Cette question était de celles qui risquaient d'accrocher le plus, tant elle soulève les passions et les intérêts multiples des électeurs des régions en cause.

Cependant, le travail obscur et patient des bureaux est venu à bout de ce « huitième travail d'Hercule ». Aussi, est-ce avec le sourire que les conseillers les plus intéressés écoutent la lecture du rapport circonstancié de M. Goniaux.

En vertu des décisions prises, un certain nombre de trains de voyageurs de chemins de fer d'intérêt local des régions visées, sont supprimés — et remplacés par des autorails ou des autobus.

Le Conseil général a, néanmoins, réservé tous les droits des ouvriers cheminots, comme il a tenu à spécifier, de même, qu'en tout état de cause, les transports nouveaux ne seraient pas plus chers que les anciens.

Les transports d'ouvriers, du matin et du soir, seront du reste maintenus.

Cette proposition est adoptée, le rapporteur ayant insisté sur l'intérêt présenté par cette solution, à cause des subventions promises par le ministre des Travaux pulbics.

Les conseillers des cantons touchés : MM. Waxin, Beccart, Lanvers, Delcourt, Couteaux, etc..., intervinrent dans le débat, pour soutenir, aussi, un amendement de M. Régnier, visant les lignes de Cambrai-Solesmes et Bavai-Le Quesnoy.

Finalement mis aux voix, le projet et son amendement sont adoptés.

Questions diverses

MM. Dehi, Beccart, Catoire rapportent ensuite divers vœux concernant notamment l'installation d'une tour de parachutes dans la région lilloise, un congrès international de la route qui doit se tenir cette année à La Haye, etc...

La question du chômage

M. Laurent, rapporteur, reprend, par le menu, le rapport préfectoral relatif au budget du chômage.

Nous en retiendrons que le chiffre total des chômeurs totaux, s'élevant à 60.240 en janvier 1937 et tombé à 34.265, en octobre de la même année, est remonté à environ 60.000 en avril 1938. Au crédit de 1938, ont été inscrits :

Subventions pour fonds municipaux de chômage complet : 11.500.000 francs; subventions pour fonds municipaux de chômage partiel : 500.000 francs.

Fonds départemental de chômage : 26.000.000 fr.; fonds départemental de chômage partiel : 300.000 francs.

Le préfet propose de relever ces chiffres de crédit pour le chômage complet, respectivement à frs. 21.000.000 et frs. 40.000.000, de sorte que les dépenses totales de l'année seront de 61.800.000 fr. desquels le département récupérera environ 78 % sur l'Etat et les communes.

La charge propre du département s'inscrira finalement à 30.600.000 francs.

Ces chiffres, mis aux voix, sont adoptés. M. Laurent donne ensuite lecture de divers vœux tendant à une augmentation de l'allocation journalière aux chômeurs.

Il conclut, au nom de la commission, que pour poser un geste symbolique, favorable aux chômeurs — le seul que la situation actuelle des finances départementales permette — la commission des finances a accepté d'augmenter de 0.50 par jour l'allocation servie aux chômeurs complets, à condition que les communes en prennent la moitié à leur charge.

Les chefs des différents groupes de l'assemblée viennent, à tour de rôle, expliquer leur vote, et approuver le projet, qui est ainsi adopté à l'unanimité.

Un débat, soulevé par les communistes, est rigoureusement mené par M Lebas, qui met ses collègues devant leurs responsabilités. L'incident est clos et l'assemblée se sépara vers 18 h.30, après avoir expédié des vœux d'intérêt secondaire et local.

Dernière séance ce samedi à 10 h., pour le vote du budget.

En Espagne

L'Angleterre proposera-t-elle sa médiation pour mettre fin à la guerre ?

Londres, 6 mai. — L'idée d'une médiation, permettant de mettre un terme à la guerre d'Espagne, occupe une place de plus en plus grande dans la presse.

Le « Times » demande qu'un armistice honorable soit conclu maintenant, car le général Franco, même s'il gagne finalement la guerre, aura alors à lutter contre une nouvelle vague d'anarchie.

Le « Times » publie une longue lettre de M. Jacques Maritain, dans laquelle le président du comité français pour la paix civile et religieuse en Espagne, qui se montre sévère pour la responsabilité que les Etats totalitaires ont prise en intervenant, et pour les Etats qui n'ont pas su empêcher la non-intervention, de jouer surtout en faveur du général Franco, demande comme seul moyen de mettre un terme aux horreurs d'Espagne et de sauver l'honneur des nations, de proposer la médiation aux deux partis.

Un camion contenant douze tonnes d'armes à destination de l'Espagne gouvernementale est arrêté dans les Deux-Sèvres

Niort, 6 mai. — Deux gendarmes et un contrôleur des contributions indirectes de service à Saint-Symphorien, voyant passer un gros camion qui ne portait pas de plaque, le firent arrêter. Les papiers du conducteur n'étaient pas en règle.

Lui et son compagnon furent plus embarrassés encore lorsqu'on leur demanda la nature de leur transport :

« Machines agricoles, répondirent-ils.»

Cette explication ne suffit pas et les gendarmes soulevèrent la bâche. Ils découvrirent cinq gros tubes de canons à longue portée, des berceaux de canons et tout un matériel de guerre pesant douze tonnes.

Le chauffeur et son compagnon de route furent invités à conduire le camion à la gendarmerie de Niort, ou il fut remisé et surveillé. Les autorités de la préfecture, de la police spéciale et du Parquet, se sont rendues sur place pour visiter le chargement. Le camion a été laissé dans la cour de la gendarmerie en attendant les instructions du gouvernement, qui a été avisé.

Au cours de leur interrogatoire, le conducteur et son compagnon ont affirmé être partis de Paris depuis mercredi matin et vouloir se rendre à Perpignan où ils devaient recevoir des instructions pour la livraison, vraisemblablement en Espagne gouvernementale.

Les deux hommes sont gardés à vue à la gendarmerie.

— Le jury de la Fondation Ralph Beaver Strassburger a décerné le prix de mille dollars à M. Pierre Lamuse, correspondant aux Etats-Unis du « Jour-Echo de Paris ».

UNE LETTRE PASTORALE DE S. Em. LE CARDINAL LIÉNART

S. Ex. Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique, présidera le 23 octobre, le 25me anniversaire de la fondation du diocèse

Nous publions ci-dessous la lettre pastorale que S. Em. le cardinal Liénart adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse:

Au milieu des difficultés qui bouleversent la société jusque dans ses assises les plus profondes, nous aimons à chercher notre refuge dans la divine Providence. La parole de saint Paul reste toujours vraie: « Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum ». Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu. C'est une grâce que, précisément en cette année 1938, la France, qui ressent à l'égal des autres nations de douloureuses inquiétudes, puisse célébrer le troisième centenaire de la consécration par le roi Louis XIII de son royaume à la Reine des cieux. Aussi voulons-nous d'une manière spéciale vous exhorter à profiter pleinement de cette grâce en vous associant par la prière la plus fervente aux grandes manifestations que la piété française s'apprête à faire en l'honneur de la Sainte Vierge Marie.

Le 10 juillet verra la réouverture solennelle de l'antique cathédrale de Reims. Vingt ans de travaux incessants l'ont rendue à sa splendeur d'autrefois. Reims qui fut le témoin en 496 du baptême du premier de nos rois, lequel fut aussi le baptême de la Gaule; Reims qui a vu se dérouler pendant des siècles dans sa basilique gothique, fleur du génie français, toute l'histoire de la nation, accueillera dans l'allégresse un cortège épiscopal comme il s'en est rarement rencontré, tandis que tout un peuple redira sa fidélité à la foi de ses pères, principe de civilisation et de progrès.

Quelques jours plus tard, du 20 au 24 juillet, à Boulogne-sur-Mer, le Congrès marial tiendra ses réunions d'études et ses assemblées de prière à la gloire de Marie. Notre diocèse, frère de celui d'Arras dont l'évêque Mgr Dutoit est un des fils, prendra sa part à ces manifestations et spécialement à la cérémonie de clôture du dimanche 24 juillet. Les foules formeront la haie sur le parcours de la procession pittoresque et recueillie qui se déroulera dans les rues de la cité, avec une piété dont la population boulonnaise nous a déjà donné tant d'exemples.

Enfin, suprême hommage, le 15 août dans toutes les paroisses de France, depuis la plus illustre basilique jusqu'à la plus modeste chapelle de communauté, aura lieu le solennel renouvellement du vœu de Louis XIII. Nous voudrions que cet hommage trouve écho dans les cœurs de nos fidèles. Que tous saisissent cette occasion pour s'approcher de la Sainte Table, et pour consacrer leurs personnes et leurs familles à la Mère de Jésus médiatrice de toutes les grâces.

A Lille même, comme pour donner un couronnement à ces grandioses solennités, nous nous proposons de célébrer au mois d'octobre prochain le 25e anniversaire de la fondation du diocèse. Nulle fête ne nous a paru plus digne d'être choisie que celle de Notre-Dame de la Treille le 23 octobre. L'heure n'est pas encore venue de redire le travail accompli au cours de ce quart de siècle Mais nous voulons du moins vous annoncer que S. Exc. Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique en France, a daigné accepter de présider cet anniversaire, en notre basilique-cathédrale. A cette date, nous serons heureux d'inaugurer le transept terminé et son portail méridional peuplé de statues que les ciseaux des artistes achèvent de sculpter. Vous viendrez, nos très chers frères, en même temps que remercier Dieu, contempler votre œuvre ce jour-là, car si, comme il l'espère, votre évêque peut mener à bien cette lourde entreprise que ses prédécesseurs ont tour à tour jugée nécessaire, c'est à votre foi et à votre piété envers Marie qu'il le devra.

Au début de ce mois de mai consacré à la Vierge, nous aimons à placer ces espérances sous son patronage et à vous engager à rechercher dans l'élan de vos âmes vers Dieu, la pensée qui élève et la grâce qui soutient.

Une camionnette chargée de dynamite saute près de Locquignol

Le conducteur est affreusement déchiqueté

Un terrible accident, dont on ignore encore les causes, s'est produit vendredi, vers 8 h. 30 du matin, en forêt de Mormal, au lieu dit « Le Coucou », près de Locquignol

Une camionnette, dont le chargement était composé de dynamite et d'amorces destinées aux carrières de Louvroil, a fait explosion.

Au bruit de la violente déflagration, des promeneurs s'empressèrent de se porter sur les lieux. Et à leur arrivée, le véhicule finissait de se consumer. Sur le siège, il ne restait plus qu'une jambe. Le conducteur avait été affreusement déchiqueté, à tel point que la tête fut retrouvée dans un buisson à six mètres de là et que les autres parties du corps avaient été dispersées sur une distance de trente à quarante mètres.

Alertés, les gendarmes du Quesnoy arrivèrent rapidement sur les lieux et, au cours de leurs recherches, ils découvrirent un portefeuille au nom de M. Charles Pevenage, 50 ans.

Des premières constatations, il semble que c'est par suite du choc provoqué au passage d'un dos-d'âne très accentué que le chargement a fait explosion.

Le parquet a été avisé au cours de l'après-midi.

« LA VIE CATHOLIQUE » CESSE DE PARAITRE

Le numéro du 7 mai de « La Vie catholique » sera le dernier de ce vaillant hebdomadaire qui a si bien servi pendant quinze ans la cause de l'action catholique en France.

Ce dernier numéro évoque tous les souvenirs de ces quinze années et dit la tristesse de nos confrères d'être contraints par la crise économique d'abandonner leur publication à laquelle collaborait l'élite de l'épiscopat français.

Le nonce Mgr Valerio Valeri, le cardinal Verdier, ont tenu à adresser au directeur, M. Francisque Gay, les regrets qu'ils éprouvent de sa décision et à lui témoigner leur entière sympathie. Ces témoignages seront la fierté de la belle équipe des collaborateurs de cette revue. Leur rôle n'est d'ailleurs pas fini, car ils continueront leur collaboration à l'hebdomadaire « Temps présent » qui aura dorénavant une page consacrée à la « Vie catholique ».

Les ventes publiques de laines à Tourcoing

La 3e série des ventes publiques de Tourcoing s'est terminée vendredi aux magasins généraux sous le ministère de MM. E Guéranger, F. Lapersonne et H. Parent-Grau et Dervaux, courtiers jurés.

On a offert, toute la journée, un très beau catalogue de déchets de filature et de fabrication. Les acheteurs, parmi lesquels l'élément étranger était bien représenté, étaient nombreux.

Les enchères furent animées et la totalité du catalogue fut vendue. Comme dans la première journée des ventes, on constata une hausse dépassant parfois sensiblement le redressement occasionné par les derniers évènements monétaires. Prix maximum des mèches blanches mérinos : 38 frs; des fils blancs mérinos : 31.50.

Les prochaines ventes publiques de Tourcoing auront lieu les 4, 5 et 6 juillet.

LE MONDE DU TRAVAIL

M. de Chappedelaine essaie de régler le conflit qui a mis aux prises les officiers et le personnel civil des paquebots de la Compagnie transatlantique

Le Havre, 6 mai. — Le conflit qui a provoqué le désarmement du « Champlain » au Havre, et a mis aux prises les officiers et le personnel civil de plusieurs paquebots de la « Transatlantique », n'est pas encore terminé.

Les officiers des paquebots, qui ont été reçus vendredi matin par le ministre de la Marine marchande continuent de réclamer l'interdiction pour les secrétaires des différents syndicats du personnel civil, de monter à bord avant le départ des paquebots, et leur attitude est basée sur le fait qu'un délégué du personnel a vivement pris à partie le commandant du « Champlain » et prêché en sa présence la désobéissance à l'équipage.

Les délégués du personnel civil, qui avaient d'abord admis que le secrétaire de leur syndicat, cause de l'incident, fût le seul des délégués à être frappé par l'interdiction de monter à bord, réclament maintenant pour tous les délégués du syndicat, y compris le secrétaire en question, le droit d'aller recueillir, à bord des paquebots, les revendications du personnel civil.

M. de Chappedelaine, ministre de la Marine marchande, estime qu'il ne peut empêcher pour le moment, les secrétaires des syndicats, en exceptant toutefois l'auteur de l'incident, de se rendre à bord des paquebots, mais il a l'intention de limiter et de réglementer les droits du syndicat, par un décret-loi qu'il fera signer très prochainement par le président du Conseil et le président de la République.

Ajoutons que la grève du « Champlain » ne touche que le personnel du service civil. Le service du pont et de la machine est resté à son poste. D'autre part, les navires « Wyoming » et « La Martinière » de la Compagnie générale transatlantique, sont partis normalement aujourd'hui.

Dans un communiqué, le Syndicat des agents du service général déclare « qu'il n'a jamais voulu porter atteinte aux prérogatives des officiers et que le conflit subsiste seulement par le mauvais vouloir des capitaines au long cours. »

La convention collective pour les employés de la métallurgie de Roubaix-Tourcoing

L'Union des Syndicats libres nous prie d'insérer ce qui suit:

Devant la polémique soulevée par le Syndicat cégétiste, à propos de la convention collective des employés de la métallurgie, les Syndicats libres des employés de Roubaix-Tourcoing tiennent à faire la mise au point suivante:

1° Si l'effort cégétiste vise à englober dans un seul mouvement professionnel et dans une seule convention nationale ou régionale, ingénieurs, techniciens, employés, contremaitres, et en certaines régions, même les ouvriers, les Syndicats libres restent fidèles pour leur part à la ligne de l'organisation professionnelle qui vise à donner à chaque catégorie une convention et un statut légal conforme à ses intérêts spécifiques;

2° La convention passée le 14 avril se présente comme tout à fait conforme à la loi.

Elle prévoit notamment l'institution des délégués ainsi qu'une procédure de conciliation et d'arbitrage.

Elle est signée par les organisations vraiment représentatives des employés, ainsi que l'atteste la composition de la représentation prud'homale de Roubaix-Tourcoing.

De plus, elle respecte rigoureusement les règles de la démocratie syndicale, sans aucune idée de monopole; la C.G.T. ayant elle-même été invitée à la discussion;

3° La convention des Employés de la métallurgie, en fixant des minima de salaires, apporte des avantages substantiels à certaines catégories d'employés. Elle consacre par ailleurs les droits acquis et les traitements supérieurs. Elle intègre, dans son accord librement discuté, les allocations familiales.

En un mot, elle consacre le droit des employés à la Convention collective, droit qui en maintes corporations, n'a pu encore triompher pratiquement.

Les Syndicats libres estiment pour leur part que l'action syndicale doit se poursuivre en dehors de toute idée de propagande, d'agitation ou de monopole, dans l'unique souci des intérêts professionnels et de l'organisation de la profession.

Ils ont conscience, en signant la convention collective du 14 avril, d'avoir fait progresser dans la région la défense professionnelle des employés.

Un nouveau barème de salaires pour les ouvriers boulangers et porteurs de pain du Nord

Les délégués des syndicats C.G.T. du département du Nord, d'une part et le syndicat patronal de la boulangerie du département du Nord, se sont réunis jeudi 5 mai, à 14 h. 30, à l'annexe de la préfecture de Lille, sous la présidence de M. Denis, inspecteur du travail. L'ordre du jour était le suivant: rajustement des salaires et fermeture hebdomadaire des boulangeries.

Après une très large discussion, les ouvriers de la boulangerie obtiennent un rajustement de leurs salaires de l'ordre de 15 %.

Quant à la fermeture, les partis s'étant mis d'accord sur le principe de la journée du dimanche, le rapport sera soumis à M. le préfet en vue de son approbation.

A ce sujet une réunion se tiendra le mercredi 11 mai, à 18 h. 30, à la Bourse du travail de Roubaix.

La grève de l'ameublement

A Roubaix

Nous avons dit hier que la grève de l'ameublement, déclenchée à Lille, avait gagné Roubaix. Jeudi la grève était quasi complète.

Vendredi plusieurs arrangements ont été conclus, et le travail a repris dans deux maisons: H. Gorlier, rue de l'Ouest, et Lemais, rue de l'Alma.

Notons que chez M. Landré, rue de Cartigny, le travail n'a jamais cessé.

Le personnel de ces établissements a obtenu l'augmentation de 0 fr. 50 demandée et qui était à l'origine du conflit.

A Wattrelos

Aux cinquante-six ouvriers de l'ébénisterie qui se sont mis en grève, viennent s'ajouter ceux de la maison Alfred Delfonge, 391, rue du Sapin-Vert, à Wattrelos, qui sont au nombre de dix-huit

Par contre, le travail a repris chez M A Dujardin, 113, rue du Sartel, où le personnel a obtenu satisfaction.

A Croix

Un accord a été conclu vendredi dans les maisons Vandamme, rue Kléber, et L. Clairson, même rue, qui ont accordé à leur personnel 0 fr. 50 d'augmentation.

Le travail a repris dans ces deux établissements.

L'arrêt d'une machine provoque le chômage de trois cents ouvriers à Armentières

Vendredi, vers 9 h., la rupture d'un coussinet de bielle s'est produite à la machine motrice des tissages A. Mahieu, rue du Molinel, à Armentières. Cet arrêt va contraindre durant quelques jours trois cents ouvriers au chômage.

DERNIÈRE HEURE

Un différend franco-italien devant la Cour de La Haye

La Haye, 6 mai. — Vendredi, devant la Cour permanente de justice internationale, le professeur français Basdevant a achevé son exposé dans l'affaire des phosphates marocains.

Au nom de la France, il a contesté le bien-fondé de la requête italienne.

La Cour entendra la thèse italienne mardi prochain.

Une nouvelle tentative de cambriolage au palais de justice de Domfront

Domfront, 6 mai. — Une nouvelle tentative de cambriolage a été commise cette nuit au Palais de Justice.

Comme l'année dernière, les malfaiteurs se proposaient de s'emparer du dossier de l'affaire Rosselli, dans le cabinet du juge d'instruction chargé de l'enquête.

Trompés sans doute par l'obscurité, ou ignorant l'endroit exact où étaient les documents, ils se bornèrent à fouiller les archives du greffe. Dans ce local, était précisément conservée une copie des pièces originales. S'apercevant de leur erreur, les malfaiteurs détruisirent alors une partie des pièces, puis s'en allèrent comme ils étaient venus, sans éveiller l'attention du concierge.

Dernières nouvelles sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

Witzer est suspendu pour 6 mois

Paris, 6 mai. — La Commission des statuts et réglements de la Fédération française de football, à la suite d'une réclamation émanant du Football-Club d'Haguenau, en ce qui concerne la qualification du joueur Witzer, a infligé à celui-ci, une suspension de six mois.

MOTOCYCLISME

Le tour de France

Nice, 6 mai. — Les concurrents du Tour de France motocycliste sont arrivés à Nice sans incidents.

BOXE

Le Viennois Lazek bat le Français Sauvage par knock-out

Berlin, 6 mai. — Dans un combat qui s'est déroulé vendredi soir au Palais des Sports, le boxeur français Alf Sauvage a été mis knock-out au 5me round par le Viennois Heins Lazek, champion d'Europe des poids lourds.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 6 mai.

Importations : 10.999 balles; Américain : inchangé; Brésilien : inchangé; Egyptien : sakellaridis, inchangé.

Terme	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible ...	8.71	8.86	8.57	8.70
Mai	8.64	8.78	8.54	8.67
Juin	—.—	—.—	8.55	8.68
Juillet	8.69	8.83	8.58	8.72
Août	—.—	—.—	8.58	8.71
Septembre	—.—	—.—	8.59	8.72
Octobre	8.73	8.87	8.61	8.74
Novembre	—.—	—.—	8.62	8.74
Décembre	8.75	8.89	8.64	8.76
Janvier	8.77	8.91	8.66	8.78
Février	—.—	—.—	8.68	8.81
Mars	8.82	8.96	8.71	8.84
Avril	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 4.000; aux ports du Pacifique, 3.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 4.000; France et Continent, 2.000; Japon et Chine, 1.000.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 178.34; sur Bruxelles, 29.617; esc. hors banque, 0 9/16; prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 280; sur Londres, cab. transf., 49675; sur Bruxelles, 1685.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 278; mai, 184-87; juillet, 193-94; septembre, 198-99; novembre, 200-02; janvier, 196-99; mars, 202-03. — Ventes : 18.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 6 mai. — Le fait le plus marquant de la journée à Wall-Street a été le discours prononcé par le commissaire contrôleur des titres au Stock exchange, dans lequel l'agent du gouvernement a lancé un appel pour la collaboration entre l'administration de Washington et le monde des affaires américain.

La cote, qui était auparavant très apathique, s'est redressée brusquement à la suite de l'allocution de M. Hane et a accusé en clôture, des gains d'environ trois dollars.

Les transactions ont porté sur le chiffre assez considérable de 1.020.000 parts.

Voici quelques cours de clôture :

Anaconda : 28 3/4; Canadian Pacific : 6 1/4; Général Electric : 35 1/2; Général Motors : 32 7/8; Radio Corporation : 6; Standard Oil New-Jersey : 49 1/4; U.S. Steel : 45 1/2.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Gelderd-Cooksey ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils, Edward-Joseph.

Wasquehal, 83, rue de la Vendée. 25d

— M. et Mme Pierre Neveux-Juery sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Luc.

Roubaix le 2 mai 1938.

40, Avenue Anatole-France.

Cet avis tient lieu de faire-part. 23d

IDEAL-CHAUFFAGE S. A. R. L.
114, Boulevard Descat, Tg (Tél. 17.83)
F. LECORVOISIER, seul gérant
Installations soignées
à des conditions exceptionnelles
MAISON DE CONFIANCE 34897

L'ouverture des journées médicales à la Faculté libre de médecine de Lille

Les Journées médicales de 1938 ont été ouvertes vendredi après-midi.

A 16 h. 45, le professeur Lepoutre, doyen de la Faculté libre de médecine, suivi des membres du comité d'organisation, inaugura l'exposition où plus de trente laboratoires sont représentés.

Puis, peu après, se déroula dans le grand amphithéâtre de la Faculté la séance extraordinaire de la Société médicale et anatomo-clinique.

A 17 h., après que M. le doyen Lepoutre eut déclaré ouverte cette dixième session, commença la séance scientifique dont le programme ne comportait pas moins de dix-huit communications.

La journée de samedi

La journée de samedi sera consacrée, le matin, à des démonstrations cliniques et à des séances opératoires à la Charité, à l'hôpital Saint-Philibert, à l'hôpital Saint-Antoine et à la Maternité Ste-Anne.

L'après-midi, diverses conférences auront faites. Puis, vers 17 h., à la Maison des Etudiants, aura lieu une séance récréative,